

Île de la Cité 2040 : un projet ambitieux pour "le cœur du cœur de Paris"

Vendredi dernier, Dominique Perrault et Philippe Bélaval ont dévoilé 35 propositions, constituant un projet d'ensemble ambitieux pour réinventer et redynamiser l'Île de la Cité. Un projet qui trouve parfaitement sa place dans le réaménagement en cours du centre de Paris, conduit par Anne Hidalgo.

Il y a un an, Dominique Perrault, architecte, et Philippe Bélaval, Président du Centre des Monuments Nationaux, ont été chargés par le Président de la République d'une mission portant sur le devenir de l'Île de la Cité. Après un important travail de réflexion et de consultation, ils ont remis vendredi dernier un rapport doté de 35 propositions, formant un projet d'ensemble ambitieux, dont la mise en œuvre interviendrait progressivement d'ici 2040.

Les deux hommes veulent redonner toute son attractivité au "cœur du cœur de Paris", d'une part en mettant en cohérence les espaces publics qui existent en surface. D'autre part en réaménageant de façon audacieuse les sous-sols, cela en respectant et en mettant en valeur le patrimoine exceptionnel de l'Île. En effet, celle-ci compte plus de 30 bâtiments classés aux monuments historiques, dont certains parmi les plus remarquables monuments français, à l'image de Notre-Dame, de la Sainte-Chapelle ou encore de la Conciergerie.

Dans leur rapport, Dominique Perrault et Philippe Bélaval proposent d'abord de "réviser les logiques spatiales et de transformer le schéma de mobilité". Leur mesure la plus emblématique est sans nul doute la requalification du parvis de Notre-Dame : doté d'un sol en verre, il dévoilerait la crypte et une série de nouveaux espaces en sous-sols, en lieu et place de l'actuel parking : point d'accueil touristique, centre de traduction, etc.

Il serait le point névralgique d'un vaste réseau de circulations piétonnes en sous-face, qui ferait le lien avec le métro, mais aussi avec les quais bas où seraient implantées des péniches aux activités de restauration et de loisirs, ainsi qu'un embarcadère facilitant le transport fluvial de personnes.

La rue de Lutèce deviendrait une véritable place de Lutèce, avec un sol unifié constituant un grand espace de vie et d'animations. La circulation automobile serait interdite sur le pont de l'Archevêché, pour agrandir le Square Jean XXIII et valoriser l'accès au Mémorial National de la

Déportation. La rive sud serait également rendue aux piétons, pour devenir un véritable belvédère ouvrant sur l'Île Saint-Louis et l'Hôtel de Ville.

A quelques pas, les jardins de l'Hôtel Dieu seraient ouverts au public. La cour du Tribunal de Grande Instance serait elle aussi réservée aux promeneurs, les professionnels et les justiciables accédant par une autre entrée.

Les co-auteurs du rapport proposent aussi de développer les traversées piétonnes au cœur des bâtiments institutionnels, sous la forme de passages couverts. A titre d'exemple, une coupole en verre viendrait surplomber la cour principale de la Préfecture de Police. Les espaces qui doivent être prochainement libérés par une partie des services de l'Etat seraient quant à eux réaffectés à des entreprises du secteur tertiaire, à des commerces et à des logements d'habitation, afin de renforcer la mixité des activités présentes sur l'Île.

Ce programme s'articulerait autour de trois horizons de calendrier. Dès 2017 : une consultation des Parisiens, sous la forme d'une exposition à la Conciergerie (à partir du 14 février), suivie du lancement des premières études de programmation. D'ici 2024, date à laquelle Paris pourrait accueillir les Jeux Olympiques et Paralympiques, le réaménagement de l'espace public et des circulations en surface, ainsi que la diversification des activités. Enfin, à horizon 2040, le réaménagement complet des sous-sols, notamment du parvis de Notre-Dame.

Ce rapport est accueilli de façon "très positive" par Anne Hidalgo, en ce qu'il rejoint la volonté de la Maire de Paris et de son équipe de revitaliser le centre de la capitale. "Philippe Béval et Dominique Perrault voient loin et grand. Ils proposent avec justesse de refaire de l'Île de la Cité un lieu de vie, où les Parisiens, Franciliens et visiteurs auront plaisir à vivre, se promener ou encore travailler", salue-t-elle.

"Leur démarche est parfaitement compatible et complémentaire des nombreuses initiatives publiques, mais aussi privées soutenues par la Ville de Paris, qui sont en train d'être conduites dans le centre de Paris : le réaménagement du quartier des Halles, la rénovation des théâtres du Châtelet et de la Ville, la nouvelle vie de la Samaritaine, la modernisation des musées de Cluny et de Carnavalet, la Poste du Louvre ou encore la réinvention de l'immeuble Morland, ancienne Préfecture de la Seine", détaille Anne Hidalgo.

"Leur projet est également cohérent avec notre politique de modification des modes de transports en cœur de ville, en favorisant la reconquête de l'espace public par les piétons et les circulations douces, comme nous venons de le faire avec les berges de la rive droite, qui se transforment en un vaste parc en bord de Seine. Loin de la ville-musée dans lequel certains aimeraient nous enfermer, nous sommes ici engagés dans une dynamique exceptionnelle qui fait du centre de Paris un espace de plus en plus attractif", conclut-elle.

Contact presse : Simon Le Boulaire / 01.42.76.49.61 / presse@paris.fr